

ARRÊTÉ

remplaçant la dénomination du « chemin Vieusseux » par celle de
« rue Edouard-Rod ».

Du 16 janvier 1935

LE CONSEIL D'ÉTAT,

Vu l'inconvénient qui résulte de l'analogie des dénominations du « chemin Vieusseux » voie publique de la Ville de Genève (section Petit-Saconnex) et de la « Cité-Vieusseux » située à proximité;

Vu la demande de M. Albert Degoumois, en date du 17 août 1934, au nom des habitants de la région;

Vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931;

Sur la proposition du Département des travaux publics;

Arrête :

De changer la dénomination du « chemin Vieusseux », voie publique de la Ville de Genève (section du Petit-Saconnex) et de la remplacer par celle de « rue Edouard-Rod » en souvenir d'Edouard Rod (1857-1910), romancier, professeur à l'Université de Genève de 1886 à 1895.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle dénomination se fera à partir du 1er mai 1935.

Certifié conforme :

Le chancelier : Louis SOLDINI.